



Obtenir une visite au parloir

Par **AlinaAgathaAngela**, le **03/03/2020** à **19:18**

Bonsoir à tous,

Mon petit ami a été condamné au paiement d'une somme , à défaut à être incarcéré, ne pouvant régulariser cette somme, il pense donc exécuter la peine de prison.

N'étant ni mariés, ni pacsés, ni vivant ensemble (travaillant dans une autre ville) je me demande si je vais pouvoir obtenir un permis de visite. J'ai cru comprendre que pour en profiter, n'étant donc pas un membre de la famille officiellement, je devais démontrer en quoi le visiter l'aiderait dans sa réinsertion sociale ou professionnelle .

Comment démontrer cela ? Est ce correct d'envoyer cette demande au chef de l'établissement pénitentiaire ?

Autre question : j'ai cru comprendre qu'à son arrivé, un "kit courrier" lui serait remis, sera t il alors en mesure de m'écrire ? Si oui, quelle adrsse devrais je mentionner ?

Je vous remercie de votre lecture et de votre temps, en attendant votre aide précieuse

Alina